

Sarah NICHILLO

Enseignante au JC.Echirolles (38)



Mes convictions en tant qu'enseignante :

- * Le partage d'expérience,
- * La transmission de valeurs,
- * L'entraide,
- * L'éducation à la citoyenneté,
- * La progression.

Mon engagement :

- * Vous représenter avec la force et l'authenticité qui me caractérisent,
- * Vous informer des réponses apportées.

Mon parcours

- ◆ J'enseigne le judo à Echirolles, ville d'environ 40 000 habitants de l'Isère, en banlieue grenobloise.
- ◆ Club de 250 licenciés, le JCE œuvre au quotidien pour proposer aux jeunes un projet dynamique, respectueux des valeurs du judo et du vivre-ensemble.
- ◆ J'ai grandi en Isère où j'ai débuté le judo.
- ◆ J'ai eu la chance de pouvoir intégrer l'équipe de France espoir en 1992, puis seniors en 1995.
- ◆ 2 fois championne d'Europe (1998 et 1999), médaillée de bronze aux championnats du monde (2001), j'ai participé 2 fois aux Jeux Olympiques d'Atlanta (5ème) puis à Sydney (7ème) et j'ai été double vainqueur du Tournoi de Paris (1998 et 2001).
- ◆ BEES 1er degré et 2ème degré, je suis également diplômée en Master 2 de droit et d'économie du sport, gestion en entreprise, du CDES (Centre de droit et d'économie du sport de Limoges).

Lorsque j'avais 8 ans, lorsque l'on me demandait ce que je voulais faire plus grande, je disais « être championne de judo et professeur de judo ».

J'ai assisté mon professeur sur les cours des plus petits tous les mercredis ;
Athlète j'encadrais des stages ;
Lorsque j'ai mis fin à ma carrière d'athlète de haut niveau, j'ai été entraîneur sur le pôle espoirs féminin de Grenoble, en plus d'être professeur au judo agglomération grenobloise (JAG) puis sur Echirolles.

Cela fait plus de 20 ans que j'enseigne le judo.

Depuis 2018, je suis directrice du judo club Echirolles, je dispense des cours des mini poussins aux seniors.

Mes élèves sont majoritairement issus des quartiers de la politique de la ville. Le JCE a une dimension sociale, une pratique de loisirs mais aussi et surtout tournée vers la compétition.

Les raisons de ma candidature

La loi du 2 mars 2022 impose aux fédérations de faire siéger dans son CA des représentants des enseignants. Cette avancée démocratique est essentielle.

Le judo est enseigné au quotidien par des enseignants qualifiés.

Nous sommes les mieux placés pour connaître les difficultés rencontrées par les clubs, petits et gros.

Mon intention est de faire remonter ces difficultés et attentes au niveau du CA pour que nous puissions avoir des réponses opérationnelles.

Ce serait un honneur pour moi de représenter le corps enseignant au CA fédéral.